Cinquante troisième année. - N° 220 A Vendredi 15 novembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1406

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

Ventes et cessions

509 112 330 RCS Le Havre.
EFB.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 70000.00 EUR.
Adresse : Rue Du Général Leclerc, Rue Adolphe Boissaye, 76790 Étretat.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion simplifiée Société absorbante : Dénomination sociale : EFB Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Adresse du siège : rue du Général Leclerc et rue Adolphe Boissaye - 76790 ETRETAT Capital : 70 000 euros Numéro unique d'identification : 509 112 330 Lieu d'immatriculation : LE HAVRE Société absorbée : Dénomination sociale : SUERTE Forme : Société civile Adresse du siège : 84 rue Guy de Maupassant - 76790 ETRETAT Capital : 60 000 euros Numéro unique d'identification : 528 972 292 Lieu d'immatriculation : LE HAVRE Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 370 884,89 euros Passif : 32 785,81 euros Actif net apporté : 338 099,08 euros Rapport d'échange des droits sociaux : le rapport d'échange est fixé à 1,44 part de la société EFB pour 1 part de la société SUERTE Montant prévu de la prime de fusion : 251 699,08 euros Date du projet commun de fusion : 3 octobre 2019 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : GREFFE DU TC DU HAVRE LE 13/11/2019 Date d'effet rétroactif de la fusion : 1er avril 2019..